

RÈGLES D'ACCÈS EN BALNÉOTHÉRAPIE



LES PREREQUIS :

- ✓ Prescription médicale
- ✓ Absence de contre-indications absolues
- ✓ Autorisation d'accès par le médecin
- ✓ Absence de bijoux
- ✓ Absence de maquillage
- ✓ Cheveux propres
- ✓ Vêtements propres
- ✓ Maillot revêtu juste avant la séance
- ✓ Absence de short de bain
- ✓ Douche réalisée
- ✓ Friction hydro-alcoolique réalisée

CONTRE-INDICATIONS
ABSOLUES :

- Conjonctivite infectieuse
- Infection respiratoire
- Incontinence fécale
- Risque de vomissements
- Patient non compliant aux règles d'hygiène définies par l'établissement
- Cicatrice chirurgicale non fermée
- Fistule artério-veineuse
- Trachéotomie
- Fixateurs externes

→ accès à la balnéothérapie refusé.

CONTRE-INDICATIONS
RELATIVES :

- Infection ORL
- Patient stomisé
- Incontinence urinaire
- Menstruations
- Plaie, ulcère, escarre non isolé de façon étanche
- Onychomycose, mycose
- Verrue
- Dermatose non infectée

→ avis du médecin demandé.